

Programme d'information pour les parents



PROGRAMME D'INFORMATION
EN LIGNE GRATUIT POUR LES
PARENTS SÉPARÉS



La séparation peut être une période de souffrance, de confusion et de peine. Les parents et leurs enfants peuvent éprouver un profond sentiment de perte et ils ont souvent besoin d'aide pour comprendre tous les changements qui suivent la rupture et pour s'y adapter.

Le programme de formation autonome en ligne et gratuit destiné aux parents est composé de trois volets, soit une vidéo informative d'une heure, une vidéo sur le droit de la famille de 20 minutes et un questionnaire à choix multiples. Il est conçu pour fournir le type d'information dont les parents ont besoin :

- pour comprendre ce qu'ils vivent, tant sur le plan émotionnel que juridique;
- pour faire face à la séparation et s'y ajuster afin de pouvoir, à leur tour, aider leurs enfants à s'adapter.

La séparation est un problème d'adultes. Les enfants ne sont pas ceux qui prennent la décision de se séparer, mais ils sont énormément affectés par la décision.



Les conséquences d'une séparation sur les enfants dépendent largement de la manière dont les parents gèrent leurs relations après la rupture.

Il est difficile de vivre une séparation. Toutefois, les recherches et l'expérience révèlent que ce sont les conflits persistants entre les parents qui nuisent le plus aux enfants plutôt que la séparation elle-même.

Le **programme d'information pour les parents** en ligne montre comment réduire les conflits entre les parents et le stress qu'ils éprouvent. Il vise avant tout à aider les parents à aider leurs enfants.

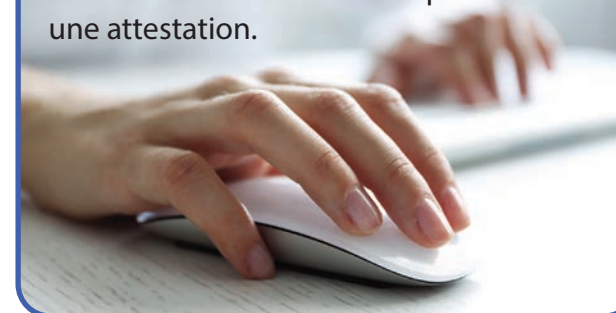
Voici les sujets abordés dans les deux vidéos :

- les expériences de séparation des adultes;
- les expériences de séparation des enfants;
- les besoins des enfants d'âges différents;
- les plans des parents en ce qui concerne leur rôle parental après la séparation;
- les possibilités de résoudre le conflit plutôt que d'aller en cour;
- la réorganisation;
- les questions juridiques;
- les questions économiques;
- les avantages de la coopération des parents par rapport aux désavantages du conflit;
- les questions relatives à un nouveau partenaire;
- la communication avec l'autre parent de l'enfant;
- la communication avec l'enfant;
- les conséquences des conflits sur les enfants.

Le programme est particulièrement bénéfique pour les parents qui se séparent. Les deux parents sont invités à suivre le programme en ligne, de même que toute personne qui interagit avec les enfants et la famille.

Attestation

Les personnes qui doivent fournir une **attestation de formation** dans le cadre d'une procédure en droit de la famille doivent répondre au questionnaire en ligne d'une durée de 20 à 30 minutes après avoir regardé les deux vidéos. Le questionnaire compte 100 points, et il faut en obtenir au **moins 60** pour obtenir une attestation.



Les participants pourraient être invités à contribuer à l'évaluation du programme en répondant à des questions sur leur expérience. Cette rétroaction est importante, car elle servira à améliorer le Programme d'information pour les parents et à mettre sur pied d'autres programmes à l'intention des parents.

Pour obtenir des renseignements généraux et accéder à des ressources en matière de droit de la famille :

Droit
de la
famille NB

www.droitdelafamillennb.ca
www.legal-info-legale.nb.ca
1-888-236-2444

Comment suivre le
Programme d'information
pour les parents

Allez à l'adresse

www.familylawnb.ca/french/pip



Pour en savoir plus

1-844-673-4499

Courriel : PIP@gnb.ca

La vidéo informative du Programme d'information pour les parents (PIP) a été conçue par le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse et est présentée par le ministère de la Justice et de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick avec sa permission. Une aide financière a été fournie à ce projet par le ministère fédéral de la Justice.

